

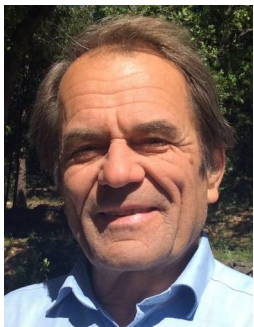


VENCE OUEST

La gazette de votre quartier

Mars 2019

LE MOT DU PRÉSIDENT



Samedi 2 mars, 10h du matin dans la salle des pompiers, pour notre assemblée générale, le public est déjà nombreux et la file d'attente dans les escaliers est longue.

Les membres du conseil d'administration et moi-même sommes heureux de voir comme vous êtes attachés à notre quartier et comme son avenir vous préoccupe.

Nombreux étaient les élus présents ce matin. Ils montraient ainsi tout l'intérêt qu'ils portent à nos problèmes. Je les remercie pour leur soutien.

C'est au cours de cette assemblée générale que Madame le maire nous a annoncé que le préfet allait retirer son arrêté concernant le projet des 270 logements. Ce fut pour nous tous, les habitants de la Sine un énorme soulagement. Après le projet abandonné de Nexity l'année dernière, le renoncement du préfet cette année, le bon sens existe encore.

Dans ce numéro vous trouverez le compte rendu de l'assemblée générale ainsi que nos rubriques habituelles. Je vous en souhaite bonne lecture.

Éric George

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 MARS 2019



Vous étiez plus de cent personnes présentes. Les élus sont venus nombreux également :

Madame Le Lan, maire de Vence, Madame Sattonnet, conseillère départementale, monsieur Patrice Miran, premier adjoint, Madame Pauline Ctzartoryska, Madame Faity, Monsieur Scalzo, Monsieur Daugeilh, Madame Yot. Messieurs Dombrevail et Cochat s'étaient excusés.

Après avoir salué l'assistance, le président donne la parole à Madame le maire.

Échange avec Madame le maire

Elle rappelle la longue histoire professionnelle et amicale qui lie Vence Ouest à la mairie.

Elle refait l'historique de l'arrêté préfectoral et de ses inconvénients pour la ville et pour nous, habitants du quartier. Elle nous expose le résultats de ses discussions avec Monsieur le préfet et elle nous annonce la grande nouvelle : l'engagement du préfet à retirer son arrêté préfectoral tant combattu. Le terrain reste aux PLU et PLUM en zone touristique. Seules des constructions à but touristique pourront être construites sur le terrain de Monsieur Coulomp, elle a cité tous les avantages que cela procurerait à la ville.



Madame Le Lan propose ensuite de répondre aux questions de l'assistance.

Après quelques questions à propos de la loi SRU, la discussion évolue rapidement sur la sécurisation du chemin de la Sine. Beaucoup de remarques et de questions ont sensibilisé Madame le maire à ce problème crucial : l'augmentation de la circulation notamment liée au projet Chagall, l'absence d'éclairage, l'absence de trottoirs, le manque de parking pour les nouvelles constructions, la création d'une piste cyclable entre Chagall et le collège, l'élargissement du viaduc du Malvan...

Elle nous a proposé un rendez-vous pour en discuter.

Nous avons remercié Madame le maire pour son succès. Elle a été chaleureusement applaudie par l'assistance.

Après l'intervention de Madame le maire nous enchaînons avec le rapport moral.

Présentation du rapport moral

Le président a appelé Marie-Claude Treppoz pour parler des fêtes organisées par Vence Ouest tout au long de l'année :



La fête du quartier en juin, l'apéritif concert de la rentrée en septembre et la galette des rois en début d'année.

Toutes ces fêtes permettent aux habitants de la Sine de se retrouver dans une ambiance conviviale.



Éric George poursuit avec les actions menées par l'association au cours de l'année :

- la sécurisation du chemin de la Sine, déjà été évoquée ;
- pour les quarante-deux logements chemin de la Plus-Haute-Sine, Nexity a été amené à abandonner son projet grâce à l'action du collectif des riverains présidée par monsieur Frédéric Raynart. Mais un permis d'aménagement a été affiché peu après et des travaux sont en cours. Il semblerait qu'un permis de construire pour quatre villas de 400 m² carrés chacune sera déposé, elles pourraient comporter plusieurs appartement. Nous restons vigilants ;



- quant au chemin barré dans la Sine, madame le maire nous a écrit ne rien pouvoir faire car c'est un chemin privé. Ne pourrait on demander au propriétaire de clore son chemin de manière plus écologique ?
- l'ensemble des associations de quartier de Vence se réunit régulièrement pour rechercher des solutions à leurs problèmes communs essentiellement des constructions d'immeubles dans les quartiers périphériques, aux infrastructures insuffisantes, où le risque incendie existe ;
- avec les associations colloises concernées par le massif de la Sine, nous suivons avec le plus grand intérêt la négociation entre la préfecture et la société Holdis. Elle vise la privatisation de 14 hectares dans la forêt et l'attribution d'un droit à construire de 1500 m² sur ce terrain. Tout le problème est la localisation de ces 14 hectares.

Ce fut au tour de Luc Gounaud de nous parler de notre nouveau site Internet qui s'ajoute aux autres moyens de communiquer ensemble : Facebook, boîte mail.

Il enchaîne avec un point sur le projet du circuit des quatre communes qui est sur le point d'aboutir et la réouverture du chemin de la Colle à l'initiative d'Écologie Pour Vence à laquelle Vence Ouest a participé activement.



Le rapport moral 2018 a été approuvé à l'unanimité.

Présentation et approbation des comptes



Notre trésorier Éric Stenger nous a présenté les comptes 2018 de l'association, avec sa bonne humeur habituelle. Ceux-ci sont équilibrés.

Là encore c'est à l'unanimité que les comptes ont été approuvés.

Élection du conseil d'administration

Enfin cette année nous devions procéder à l'élection bisannuelle du conseil d'administration.

Tous les membres actuels se sont représentés et le conseil a été reconduit dans sa totalité à l'unanimité.

Monsieur Borg a posé sa candidature pour entrer au conseil d'administration, mais malheureusement il n'avait pas deux années d'adhésion à Vence Ouest. Nous l'attendons avec impatience pour la prochaine élection.



Questions de l'assistance



Éric George invite l'assistance à poser des questions.

Le problème des aboiements intempestifs des chiens solitaire a encore été soulevé.

Après deux heures de débat le verre de l'amitié était impatientement attendu et a permis de nombreux échanges entre les adhérents de Vence Ouest et les élus qui nous ont retenus au-delà de 13h.

Merci encore à tous ceux qui nous ont consacré leur samedi matin, nous espérons vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine.

Protection de l'environnement



Pour la protection de l'environnement, la ville de Vence lance, à partir du 8 avril, une collecte des anciennes radiographies argentiques, constituées de composants peu dégradables et donc nuisibles pour notre environnement.

Chacun est invité à déposer ses vieux clichés au Centre Toreille (service développement durable) 1^{er} étage, les lundis, mercredis et vendredis de 8h à 12h ou sur rendez-vous au 04 93 58 43 32 ou encore dans les cabinets de radiologie de Vence et Cagnes-sur-Mer.

Trucs et astuces

Faites vous-même votre produit de **nettoyage multi-usages**, pour nettoyer votre maison ; c'est facile et rapide...

Vous avez besoin de :

- 35 gr de paillettes de savon de Marseille
- 2 c à soupe de jus de citron
- 10 gouttes d'huile essentielle de citron (facultatif)
- 400 ml d'eau chaude

Comment procéder :

- Mettez directement le savon dans un vaporisateur ;
- ajoutez y l'huile essentielle de citron ;
- faites chauffer l'eau dans une casserole ;
- versez l'eau chaude dans le vaporisateur, puis fermez ;
- secouez légèrement le vaporisateur pour dissoudre le mélange.

Utilisez votre nettoyant pour faire briller et désinfecter votre cuisine, salle de bain...

La blagounette de la gazette

Dans un dîner, un médecin se trouve à table près d'un avocat. Il lui dit :



– C'est terrible. Chaque fois que je dis que je suis médecin il y a toujours quelqu'un qui me raconte ses symptômes, qui demande mon diagnostic et même mon avis sur le traitement que lui a donné un autre médecin. Quand vous avez ce genre de problème maître, vous faites quoi ?

– Eh bien, en rentrant chez moi je leur envoie une note d'honoraires. *Consultation au dîner d'hier soir : 100 euros.* Ils ne recommencent pas.

– C'est une excellente idée, fait le médecin, c'est ce que je vais faire.

Et le lendemain il reçoit une lettre de l'avocat : *Consultation au dîner d'hier soir : 100 euros.*



Communiquez avec nous

N'oubliez pas que vous pouvez à tout moment nous contacter

- par notre site Internet : <https://www.venceouest.fr/contact/>
- par courrier électronique : venceouest@laposte.net
- par courrier postal : **Vence Ouest - 284 chemin des Lentisques - 06140 VENCE**

et nous suivre sur Facebook : <https://www.facebook.com/groups/VenceOuest/>

REJOIGNEZ-NOUS

La vitalité d'une association est liée à ses adhérents. Nous comptons sur vous pour nous rejoindre.

Merci d'envoyer ce bulletin accompagné du règlement à : **Vence Ouest - 284 chemin des Lentisques - 06140 - VENCE**

Vous pouvez, si vous préférez, le confier à un membre du conseil d'administration.



VENCE OUEST BULLETIN D'ADHÉSION 2019

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Adresse mail : _____

Vous pouvez me contacter si vous avez besoin d'aide dans vos actions

Je joins un chèque de 20 euros à l'ordre de **Vence Ouest**

Le _____

Association loi 1901 n° 0061018881 - 284 chemin des Lentisques 06140 VENCE